



Programmes de nutrition de Smile Train Guide de documentation STX pour les données de nutrition

Audience : Managers des programmes et Partenaires

Ce document fournit des informations clés sur le report des données de nutrition dans STX pour les partenaires de Smile Train qui reçoivent un financement de nutrition.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Seuls les partenaires disposant d'un financement de nutrition actif sont tenus de reporter des informations concernant la prise en charge alimentaire et nutritionnelle de leurs patients.
- Les partenaires disposant d'un financement de nutrition actif doivent collecter et reporter un ensemble d'informations relatives à la prise en charge alimentaire et nutritionnelle de leurs patients.
- Le professionnel de santé / spécialiste en nutrition qui supervise le financement de nutrition doit être approuvé en tant que praticien et avoir accès à STX.
- Contactez le directeur des programmes de nutrition de Smile Train pour toute question relative au report des données.

2. COMMUNICATION DES INFORMATIONS DE NUTRITION DES BÉNÉFICIAIRES DU FINANCEMENT

2.1. Report régulier des données de nutrition.

Pour reporter toute information relative à un patient, y compris des données relatives à la prise en charge nutritionnelle, <u>le patient doit déjà être enregistré dans STX.</u> En d'autres termes, l'enregistrement du patient doit être complété pour que les informations de nutrition puissent être reportées. Il faut donc éventuellement effectuer un changement de pratique chez les partenaires qui n'enregistrent pas les patients dès la première présentation.

2.2. Formulaires de collecte des données de nutrition.

Il existe <u>4 formulaires correspondant à 4 tranches d'âge différentes</u> : Enfants de moins de 6 mois, enfants de 6 mois à 5 ans, enfants de plus de 5 ans et adolescents) et adultes. Ces formulaires peuvent être téléchargés depuis STX dans **RESSOURCES** (en haut de la page) puis **Information nutritionnelle** (en haut, à côté de « Language ») puis (faites défiler vers le bas jusqu'à) **DOSSIERS MÉDICAUX.** Les managers des programmes (PMs) peuvent également demander ces documents au directeur des programmes de nutrition.

2.3. Nutrition - Évaluation.

Lorsqu'un patient bénéficie d'un financement de nutrition, les partenaires doivent collecter les informations à l'aide du formulaire approprié en fonction de l'âge du patient. Les informations doivent ensuite être renseignées sur STX en accédant à Information nutritionnelle - Évaluation sous Nouveau soin. À l'ouverture de la page ÉVALUATION NUTRITIONNELLE ET PRESTATION DE SOINS, les partenaires saisissent la Date de **l'évaluation** et le système les dirige automatiquement vers le formulaire correspondant à la tranche d'âge du patient. Après avoir rempli le formulaire, les partenaires doivent presser **ENVOYER** (en bas de la page). Avec l'option **ENREGISTRER LE BROUILLON**, STX conserve uniquement les brouillons non soumis pendant 3 mois avant de les supprimer.

2.4. Nutrition - Visites de suivi.

L'enregistrement sur STX d'informations lors des visites de suivi est désormais également obligatoire. Si un partenaire a déjà signalé des informations nutritionnelles pour un patient, des données supplémentaires sur les visites de suivi peuvent être renseignées en cliquant sur **Information nutritionnelle – Visites de suivi** sous **Nouveau soin**.

2.5. Vérification des formulaires nutritionnels soumis.

Pour consulter les formulaires soumis, suivez ces étapes :

- Cliquez sur **RAPPORTS** en haut de la page.
- Sur le côté droit, sous NUTRITION, et Liste des traitements, cliquez sur Nutrition.
- Assurez-vous que le bon centre de traitement est sélectionné sur le côté droit
- Sur le côté gauche, sélectionnez Nutrition Évaluation pour afficher les données uniques des patients, ou sélectionnez à la fois Nutrition - Évaluation et Suivi nutritionnel pour voir tous les formulaires soumis.
- Choisissez la période pour laquelle vous souhaitez consulter les formulaires soumis
- Cliquez sur VOIR RAPPORT en bas de la page.

3. RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES POUR LES PARTENAIRES

3.1. Guide utilisateur vidéo.

Dans STX, les partenaires peuvent accéder à une courte vidéo montrant comment renseigner des données nutritionnelles. Cette vidéo est accessible via **RESSOURCES** (en haut de la page) puis **Guide de l'utilisateur** (en haut à gauche).

3.2. Techniques de mesures anthropométriques.

Une compréhension globale et un respect précis des procédures de mesure standardisées sont essentiels pour obtenir des données objectives sur les dimensions du corps humain. Les mesures anthropométriques sont essentielles pour comprendre la croissance de l'enfant et pour utiliser la croissance comme un indicateur fiable de la santé globale et de l'état nutritionnel. Dans STX, les partenaires peuvent accéder à des descriptions détaillées des techniques de mesure du poids, de la longueur, de la taille, de la circonférence du milieu du bras et de la circonférence de la tête sous **RESSOURCES** (en haut de la page) puis **Nutrition** (en haut, à côté de « Parole ») puis **ANTHROPOMÉTRIE**.

Smile Train a également créé des vidéos décrivant les techniques de mesure, disponibles sur YouTube : <u>Série de vidéos sur l'anthropométrie (FRENCH) - YouTube</u>

3.3. Normes de croissance de l'OMS.

L'utilisation de données de référence est fondamentale pour déterminer si les mesures anthropométriques se situent dans les limites normales ou sont préoccupantes. Pour les partenaires ne disposant pas de données de référence de croissance disponibles localement ou choisissant d'utiliser les normes de croissance de l'OMS, les courbes de croissance de l'OMS et les tableaux de croissance de l'OMS sont accessibles sous **RESSOURCES** (en haut de la page) puis **Information nutritionnelle** (en haut, à côté de « Parole ») puis (faites défiler vers le bas jusqu'à) **DONNÉES DE RÉFÉRENCE DE CROISSANCE DE L'OMS** et cliquez sur **Ressources de référence de croissance**. Les



courbes et tableaux de croissance de valeurs du Z sont disponibles pour le suivi du poidspour-l'âge (pour les enfants de 0 à 10 ans), de la taille couchée/debout-pour-l'âge (pour les enfants de 0 à 19 ans), du poids-pour-la taille couchée/debout (pour les enfants de 0 à 5 ans) et de l'indice de masse corporelle (IMC)-pour-l'âge (pour les enfants de 5 à 19 ans). Ils peuvent être téléchargés individuellement ou tous à la fois. Pour cette deuxième option, cliquez sur **Données de référence de croissance de l'OMS – ZIP**.

3.4. Logiciel d'anthropométrie de l'OMS.

Deux calculateurs anthropométriques sont mis à disposition par l'OMS :

<u>WHO Anthro</u> est un calculateur qui génère les valeurs du Z pour le poids-pour-l'âge, la taille couchée/debout-pour-l'âge, le poids-pour-la taille couchée/debout et l'IMC-pour-l'âge (entre autres indicateurs) pour les enfants âgés de 0 à 5 ans. Ce logiciel peut être téléchargé depuis <u>https://www.who.int/tools/child-growth-standards/software</u>

<u>WHO AnthroPlus</u> est un calculateur qui génère les valeurs du Z pour le poids-pour-l'âge (jusqu'à l'âge de 10 ans), la taille debout-pour-l'âge et l'IMC-pour-l'âge pour les enfants âgés de 5 à 19 ans. Ce logiciel peut être téléchargé depuis https://www.who.int/tools/growth-reference-data-for-5to19-years/application-tools

<u>Ces logiciels nécessitent l'utilisation d'un ordinateur et fonctionnent hors-ligne.</u> Ils peuvent tracer des courbes de croissance et permettre ainsi de visualiser l'évolution de la croissance d'un patient au fil du temps.

3.5. Suivi de croissance de l'enfant.

Il s'agit d'une application mobile disponible sur Android et iOS. Elle permet de tracer des courbes de croissance et permettre ainsi de visualiser l'évolution de la croissance d'un enfant au fil du temps. Cependant, elle présente certaines limites : elle ne compte pas l'âge en semaines ou en mois révolus et n'affiche pas la ligne de croissance correspondant à la valeur du Z -3 SD.

